

COMITE DE PREVENTION DU DOPAGE CPD- PV DE LA REUNION N° 1/2019 SIEGE DE LA FFA, LE 28/03/2019 A 10H

Présidence Michel MARLE

Présents Marguerite DUPECHOT, Lucile GOVAERE, Joël JOLLIT,
Christiane MILOCHEVICH, Jacques TUFFIERE

Excusés Michel HUERTAS, Jean-Paul RICHEZ, Martine PREVOST, Catherine GRACIA

1- Intervention du Président

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Marguerite DUPECHOT, nouveau membre de la Commission prévention dopage qui, dans le cadre de ses activités au sein de la DRDJSCS de la Région Auvergne - Rhône Alpes, apporte un éclairage nouveau sur les affaires relevant du contrôle antidopage : rôle des CIRAD (conseillers interrégionaux antidopage) en région, nombre de contrôles en région...

M. MARLE fait part des dernières informations relatives aux relations AFLD/Fédérations en matière disciplinaire et de l'impact de l'application de l'ordonnance du 19 décembre 2018 (*décret publié le 12 Avril 2019 et applicable immédiatement*).

Ce dernier revient sur les problèmes d'organisation des Championnats de France de cross où la non-adaptation des locaux aurait pu entraîner des vices de forme.

En effet, 4 préleveurs étaient présents ; cela a eu pour conséquence de supprimer la salle d'attente et de laisser les athlètes en attente dans un couloir non chauffé.

⇒ *RAPPEL : être vigilant et bien insister auprès des organisateurs sur le respect des règles.*

ETHIQUE

Suite à la mise en place de l'OFA et du volet transversal consacré à l'ETHIQUE dans les formations, la position du CPD relative à la formation des escortes est la suivante :

⇒ « Sensibilisation : oui, Formation (3h) : non » le plan de formation reste inchangé.

D'autant que dans les formations escortes, le module « éthique » provenant de l'AMA a été intégré.

CHAMPIONNATS D'EUROPE 2020

Avec l'accord de l'AEA, les contrôles se feront à la Maison du Portugal et non au Stade Charléty. Les délégués et les escortes feront partie intégrante du Jury national.

Les demandes pour être escorteurs se feront auprès de Michel MARLE en liaison avec Marcel FERRARI, Responsable des inscriptions jury.

2- Intervention de Jacques Tuffière - Formation

- Mise à niveau du diaporama de formation en cours. Concernant l'Ethique, le choix du QCM est celui de l'AMA.

3- Débat autour de questions diverses

- Fusion des DRDJSCS et des DDJSCS ?
- AUT et sanctions : athlètes par niveau seulement ?
- Modifications du certificat de carence ?
- Modalité des contrôles antidopage pour les records Europe et Monde juniors
- Pour un record d'Europe ou Monde, le contrôle doit être immédiat
- Guide de l'AMA
- Prorogations : NON – faire des remises à niveau sur sites et en « présentiel » : comment les prendre en compte ?
- Nominations des CAD3 : faire des demandes avec justificatif
- Inclure dans la formation des DIRIGEANTS, un volet sur la prévention dopage

Un certain nombre de questions sont restées en suspens en attendant la publication ou l'avancement de travaux des différents interlocuteurs.

4- Réunion à venir pour le Président de la Commission

- Michel MARLE, accompagné de Marguerite DUPECHOT et de Joël JOLLIT participera le 29 mars 2019 à une réunion SPORTS SANS DOPAGE au CNOSF avec le concours de l'AFLD et de la Ministre des sports.

5- Autres points

Lucile GOVAERE soumet au CPD, suite au décès de Jack ROULET, la problématique de la non-saisie en 2018 des formations et recyclages « escortes- délégués ».

La saisie informatique était faite en fin d'année et le remplaçant de Jack n'a pas été mis au courant de ce fait. Comment procède-t-on maintenant ?

Réponse du CPD : la LIFA doit saisir dans AFS les événements liés aux actions antidopage 2018.

- Fin de la réunion 13h30 -

PROCHAINE REUNION : mardi 17 Septembre à 10h à la FFA

Christiane MILOCHEVICH
SECRETAIRE

Michel MARLE
PRESIDENT